

Le sentier de l'épine blanche à La Celle-sur-Condé

Une randonnée proposée par ABC RANDO

Un nouveau sentier au départ du parc de nature et de loisirs, le Pôle du Cheval et de l'Âne. Ce sentier est une ode aux chemins creux et aux arbres anciens. Bref ! Un beau parcours au balisage équestre mais accessible aux randonneurs pédestres et VTT.



Durée :	6h	Difficulté :	Moyenne
Distance :	25.93km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	101m	Activité :	A cheval
Dénivelé négatif :	107m		
Point haut :	247m	Commune :	La Celle-Condé (18160)
Point bas :	154m		

Description

Départ du Pôle du Cheval et de l'Âne, lieu-dit les Amourettes.

(D/A) Depuis le parking visiteurs, et dos à l'accueil, ressortez pour arriver sur la route d'où vous êtes arrivés, puis, tournez à gauche sur la route bitumée avant de reprendre le chemin à gauche qui longe le village de cottages.

(1) Au bout de ce même chemin, au carrefour, prenez la route bitumée sur votre gauche.

(2) Empruntez le premier chemin sur votre gauche, puis poursuivez et, à la croisée de 3 chemins, poursuivez sur le chemin du milieu.

(3) Arrivés au Cédez-le-passage, débouchez sur la D65 (Route d'Issoudun), prenez à gauche jusqu'à la Rue du 8 Mai, sur votre droite.

(4) Traversez la D925 (Route de Châteauroux), et prenez la Rue Roger Pearron (ancienne ligne de chemin de fer) en longeant le supermarché Carrefour Market et sa station-service.

(5) Au Stop suivant, bifurquez à droite et face au cimetière, dirigez-vous sur la gauche pour continuer sur la Ruelle aux Veaux qui se transforme en chemin.

(6) Tournez droite puis rapidement à gauche et en haut de la côte, prenez le chemin à gauche jusqu'au lieu-dit les Vignes du Château, puis à droite et tout de suite à gauche.

(7) Au bout du chemin, tournez à droite. Au lieu-dit Le Riau Baril, tournez à gauche et passez un pont. Prenez ensuite le 1^{er} chemin à droite, en lisière de bois.

(8) Effectuez alors un gauche-droite pour suivre un chemin qui part au pied d'un calvaire (balise sur une borne). Au second calvaire, suivre une route à droite. Après une centaine de mètres, quitter la route pour un chemin sur la droite.

(9) Au croisement, tournez à gauche. Traversez une petite route et poursuivez dans le chemin en face. Allez tout droit à l'intersection suivante puis au croisement (cote 217). Rejoindre un autre chemin et le suivre à gauche. Allez toujours tout droit (Sud-Ouest) et arrivez à proximité du château d'eau de La Carroux.

(10) Prenez la toute petite route à droite et peu après, au niveau du piquet

Points de passages

- D/A Pôle du Cheval et de l'Âne**
N 46.76952° / E 2.170405° - alt. 161m - km 0
- 1 Croisement**
N 46.77366° / E 2.165302° - alt. 176m - km 1.55
 - 2 Intersection**
N 46.76237° / E 2.165562° - alt. 168m - km 2.85
 - 3 Route D65**
N 46.756735° / E 2.169145° - alt. 165m - km 3.64
 - 4 Route D925**
N 46.75316° / E 2.169974° - alt. 164m - km 4.15
 - 5 Route D61**
N 46.751021° / E 2.169633° - alt. 165m - km 4.44
 - 6 Direction Les Vignes du Château**
N 46.748248° / E 2.168593° - alt. 168m - km 5.01
 - 7 Direction Le Riau Baril**
N 46.740234° / E 2.171728° - alt. 172m - km 6.11
 - 8 Petite route - Calvaire**
N 46.728784° / E 2.162714° - alt. 204m - km 7.86
 - 9 Croisement**
N 46.726132° / E 2.158715° - alt. 207m - km 8.52
 - 10 La Carroux - Château d'eau**
N 46.71385° / E 2.141646° - alt. 246m - km 10.47
 - 11 Petite route**
N 46.720982° / E 2.130688° - alt. 234m - km 11.73
 - 12 Après le lieu-dit La taille brûlée**
N 46.713555° / E 2.118059° - alt. 236m - km 13.27
 - 13 Croisement**
N 46.726282° / E 2.115914° - alt. 211m - km 14.79
 - 14 Croisement de chemins**
N 46.731946° / E 2.132795° - alt. 211m - km 16.67
 - 15 La Bergerie**
N 46.7377° / E 2.143496° - alt. 194m - km 18

(cote 242), continuez tout droit en laissant le chemin à gauche.

(11) Au bout du chemin, prenez la petite route à gauche pour passer le lieu-dit les Baudons. Cette route devient alors chemin. Poursuivez en laissant les deux sentiers sur votre droite, arrivez à un gué (passerelle), poursuivez tout droit en laissant un chemin sur la gauche.

(12) Débouchez sur une route et suivez-la à droite. Dans le virage, prenez le chemin en face. Continuez tout droit vers le Nord.

(13) Tournez à droite au croisement. Traversez, par un gué, le Riau des Baillédets. Laissez le premier chemin à gauche pour poursuivre sur le deuxième, à gauche (cote 221).

(14) Au prochain croisement (cote 210), continuez tout droit et prenez ensuite la prochaine sur votre gauche.

Regagnez le lieu-dit la Bergerie par la route à gauche.

(15) Poursuivez en face. Traversez une petite route et continuez sur un chemin.

(16) Peu avant le calvaire au sol, continuez à gauche. Traversez la D61 et continuez en face en direction de Lassout.

(17) La route se transforme en chemin. Passez le premier chemin à gauche et dirigez-vous sur le second à droite qui rejoint la D925 (Route de Châteauroux).

(18) Effectuez alors un droite-gauche pour emprunter un chemin, d'abord très large puis qui se rétrécit. Au croisement (cote 192), tournez à droite. Retrouvez le goudron au lieu-dit L'Épinière et allez tout droit.

(19) Tournez à gauche au lieu-dit Les Cassines. Traversez la D65 et continuez en face sur une petite route.

(2) Tournez à gauche et suivez en sens inverse une route empruntée à l'aller.

(1) Tournez à droite. Débouchez sur une route et tournez deux fois à droite pour regagner le Pôle du Cheval et de l'Âne (D/A).

16 Croisement

N 46.742961° / E 2.153667° - alt. 200m - km 18.99

17 Lassout

N 46.750313° / E 2.147947° - alt. 188m - km 19.96

18 Route D925

N 46.755596° / E 2.15723° - alt. 193m - km 21.41

19 Les Cassines

N 46.75867° / E 2.162334° - alt. 181m - km 22.54

D/A Pôle du Cheval et de l'Âne

N 46.769513° / E 2.170402° - alt. 161m - km 25.93

Informations pratiques

Office de Tourisme Lignières Berry Tourisme
32 grande rue 18160 LIGNIERES
02 48 60 20 41

Bureau d'Information Touristique
2 rue Brune 18190 CHATEAUNEUF-SUR-CHER
02 48 60 88 67

accueil@lignieresenberry-tourisme.fr
www.lignieresenberry-tourisme.fr

A proximité

Le Pôle du Cheval et de l'Âne : Parc de nature et de loisirs, ce lieu est le fief de l'âne et du cheval. Théâtre de compétitions nationales et internationales, découvrez ce site sur une journée.

Au programme : calèche, pansage d'ânes, labyrinthe, jeux XXL, explorgames, animations estivales : randonnée-goûter avec un âne...

<https://www.polechevaletane.fr>

Possibilité d'une pause pique-nique ou d'une sieste derrière l'église Saint-Germain de La Celle-Condé : un site empreint de sérénité, aménagé pour s'octroyer une pause ou une sieste au bord de l'Arnon. Ne ratez pas les fresques, 6 scènes peintes au XIIe siècle.

Le Plaix : Musée d'art et traditions paysannes implanté dans un château entouré de douves. C'est le cadre bucolique de la fête paysanne, Le bonheur est dans le Plaix, le week-end suivant le 15 août.

Le musée est ouvert de mai à septembre, les week-ends et sur réservation pour les groupes.

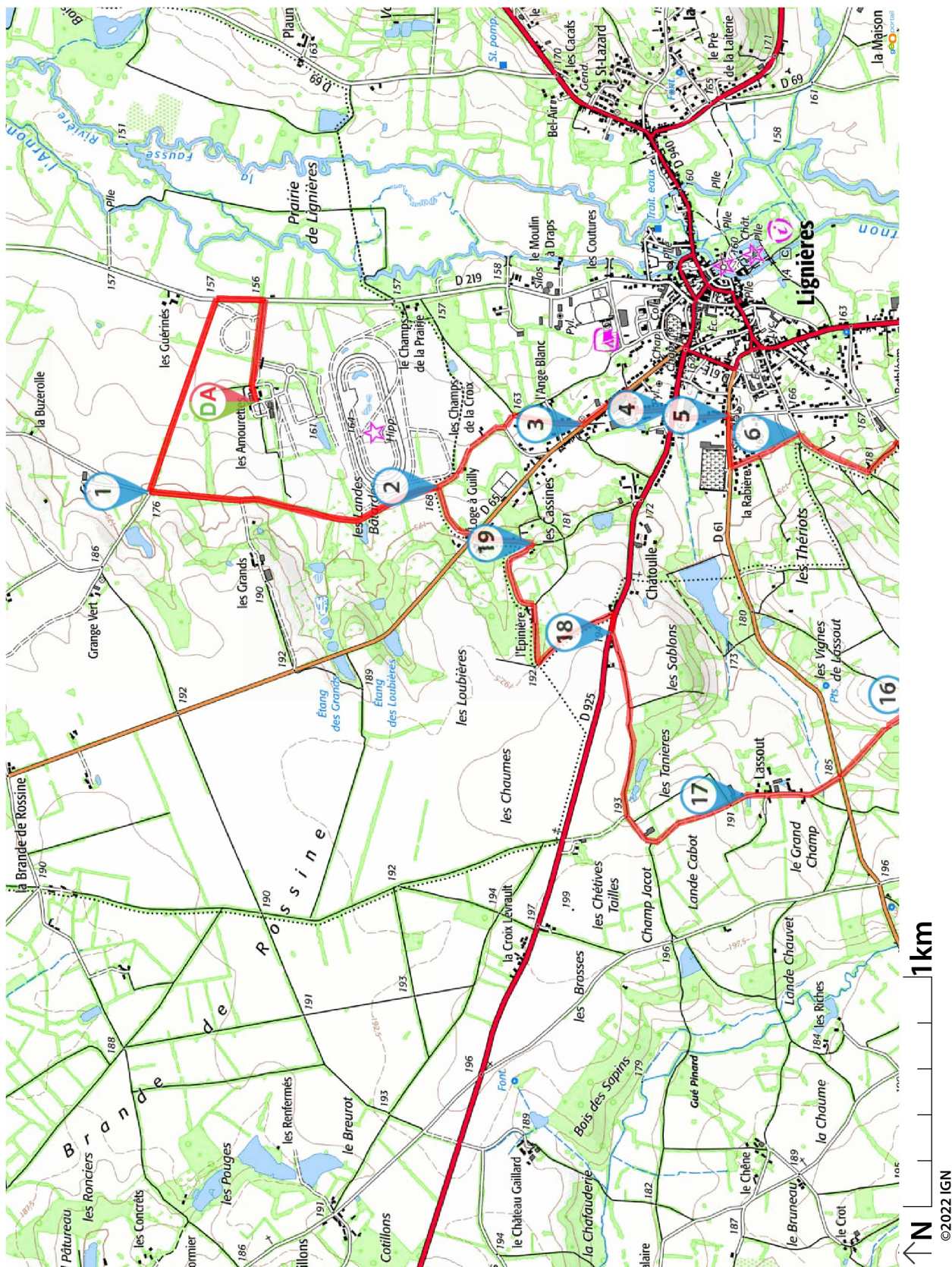
<https://contact3441.wixsite.com/thiaulin...>

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-le-sentier-de-l-epine-blanche-a-la-celle/>

[illegible]

3

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

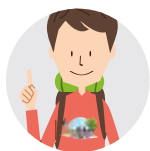


Visorando
Préparer et partager ses randos

LA CHARTE

du *visor* randonneur

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

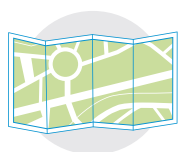
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



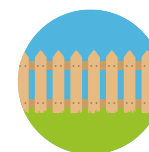
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



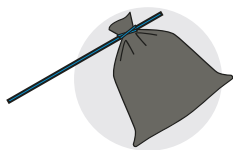
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.